

Statistiques trimestrielles sur l'aviation civile, troisième trimestre de 2021

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le vendredi 18 février 2022

Faits saillants

Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens se sont chiffrées à 3,3 milliards de dollars au troisième trimestre, ce qui représente plus du double des recettes enregistrées au même trimestre de 2020. Toutefois, cela représente moins de la moitié (40,3 %) des recettes générées au troisième trimestre de 2019.

Les recettes de passagers, qui se sont élevées à 2,4 milliards de dollars, sont demeurées la principale source de revenus des compagnies aériennes. Le fret aérien a généré 626,0 millions de dollars, ce qui représente près d'un cinquième (19,3 %) du total, bien au-delà de la contribution aux revenus de 5 % à 7 % observée avant la pandémie.

Au troisième trimestre de 2021, les transporteurs canadiens ont transporté 9,2 millions de passagers sur des vols réguliers et des vols d'affrètement. Bien que ce nombre soit plus de deux fois et demie supérieur à celui enregistré au même trimestre de 2020, il s'agissait d'un peu plus du tiers (36,3 %) du niveau observé avant la pandémie en 2019.

Les restrictions liées à la COVID-19 sont assouplies

Les restrictions liées à la COVID-19 ont été partiellement levées au troisième trimestre, ce qui a entraîné une augmentation du transport aérien. Au début de juillet, les résidents canadiens entièrement vaccinés voyageant à l'étranger n'étaient plus obligés de se mettre en quarantaine à leur arrivée au Canada. En août, cette même exigence a été levée pour les citoyens américains entièrement vaccinés et, en septembre, les voyageurs entièrement vaccinés d'autres pays ont été autorisés à entrer au Canada avec un vaccin approuvé par Santé Canada.

Le 11 mars 2020, la COVID-19 a été déclarée une pandémie par l'Organisation mondiale de la Santé. Au cours des mois qui ont suivi, les voyages aériens canadiens sont demeurés bien en deçà des niveaux historiques. À moins d'indication contraire, les comparaisons sont effectuées avec le même trimestre de 2019 (également appelé « niveaux enregistrés avant la pandémie »), lorsque les niveaux d'activité des compagnies aériennes correspondaient aux tendances historiques.

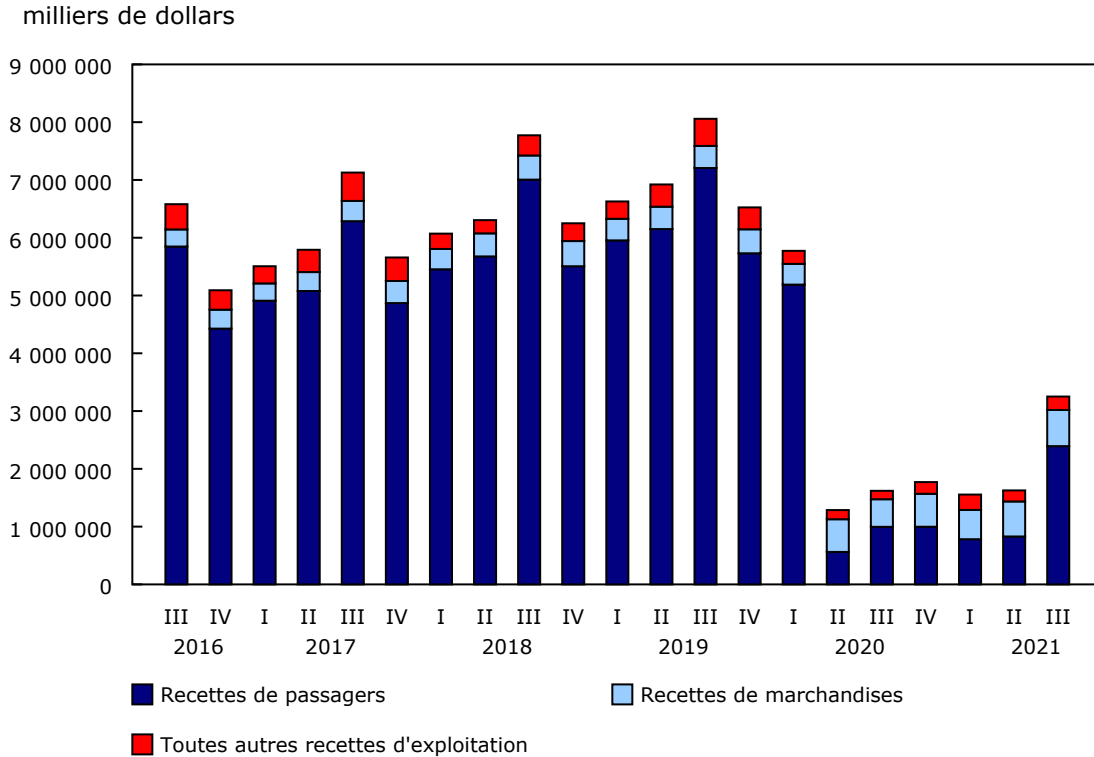
Les recettes de passagers augmentent, mais elles sont toujours en dessous des niveaux observés avant la pandémie

Les recettes d'exploitation des 24 plus grands transporteurs aériens canadiens (niveaux I et II) ont totalisé 3,3 milliards de dollars au troisième trimestre de 2021, en baisse de 59,7 % par rapport au troisième trimestre de 2019. Cette diminution reflète une baisse du nombre de passagers de vols réguliers et de vols d'affrètement (-63,7 %).

Les recettes de passagers se sont élevées à 2,4 milliards de dollars au troisième trimestre de 2021, ce qui représente le niveau le plus élevé depuis le début de la pandémie. De nombreuses compagnies aériennes ont continué de compléter leurs activités par du fret; ces recettes ont atteint 626,0 millions de dollars au cours du plus récent trimestre, et elles ont représenté 19,3 cents de chaque dollar de recettes d'exploitation. Avant la pandémie, les recettes de marchandises représentaient généralement de 5 cents à 7 cents.



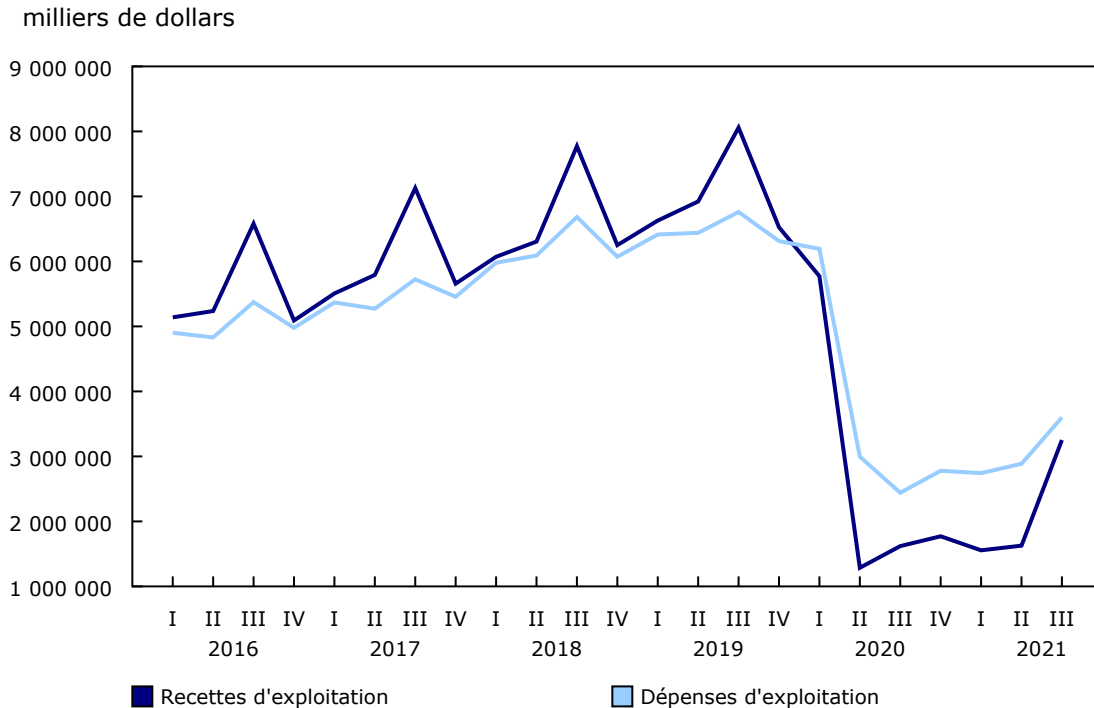
Graphique 1
Recettes d'exploitation trimestrielle par source, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0260-01.

Par ailleurs, les dépenses d'exploitation totales se sont établies à 3,6 milliards de dollars, en baisse de 46,8 % par rapport aux dépenses du troisième trimestre de 2019. Par conséquent, les coûts d'exploitation par siège-kilomètre disponible des compagnies aériennes (qui s'applique aux vols réguliers seulement) étaient en hausse de 56,0 % par rapport au troisième trimestre de 2019.

Graphique 2 Recettes et dépenses d'exploitation, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0260-01.

Par rapport au même trimestre de 2019, l'emploi a diminué de 32,9 %, tandis que les salaires, les traitements et les avantages sociaux ont diminué de 24,7 %. Les compagnies aériennes, dont certaines dépendaient de la Subvention salariale d'urgence du Canada, ont engagé des dépenses de 864,3 millions de dollars pour leurs 42 379 employés.

Les autres dépenses d'exploitation, comme la dépréciation et l'entretien, ont représenté la plus grande part (56,5 %) des dépenses d'exploitation totales au troisième trimestre, suivies des salaires, des traitements et des avantages sociaux (24,0 %) et du carburant à turbomoteurs (19,5 %).

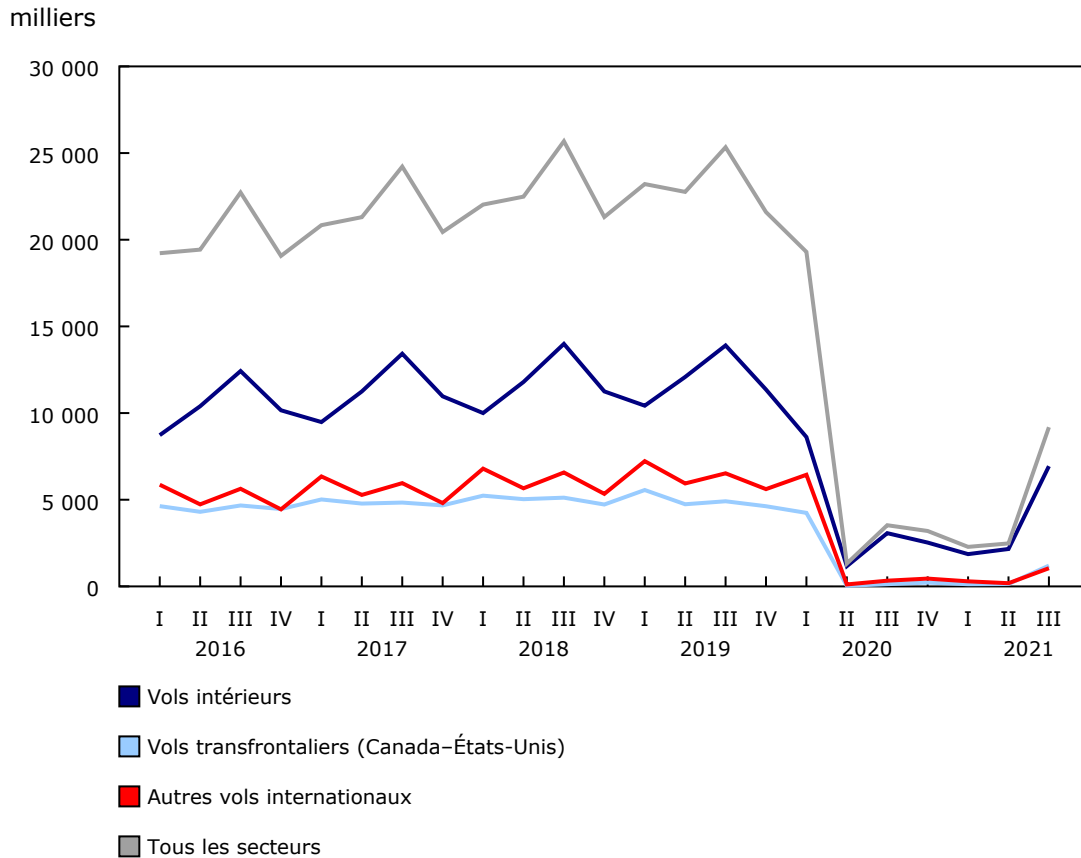
En fin de compte, les transporteurs aériens canadiens ont enregistré une perte d'exploitation nette de 347,9 millions de dollars au troisième trimestre. Il s'agit d'une septième perte d'exploitation nette trimestrielle consécutive et, combinée à une perte hors exploitation nette de 444,7 millions de dollars, elle s'est traduite par une perte nette totale de 792,6 millions de dollars pour le trimestre.

Des améliorations modérées sont apportées aux paramètres opérationnels clés

Les 24 transporteurs aériens canadiens ont transporté 9,2 millions de passagers au troisième trimestre, à savoir 8,8 millions sur des vols réguliers et 400 000 sur des vols affrétés. Bien qu'il se situe à un peu plus du tiers (36,3 %) du niveau observé avant la pandémie en 2019, il s'agit du nombre le plus élevé depuis le premier trimestre de 2020.

Le nombre de passagers sur les itinéraires intérieurs s'est élevé à 6,9 millions, atteignant près de la moitié (49,9 %) du niveau observé avant la pandémie au troisième trimestre de 2019. Le nombre de passagers internationaux (2,2 millions) a enregistré une baisse semblable pour ce qui est des vols transfrontaliers (vols entre le Canada et les États-Unis) et des autres vols internationaux.

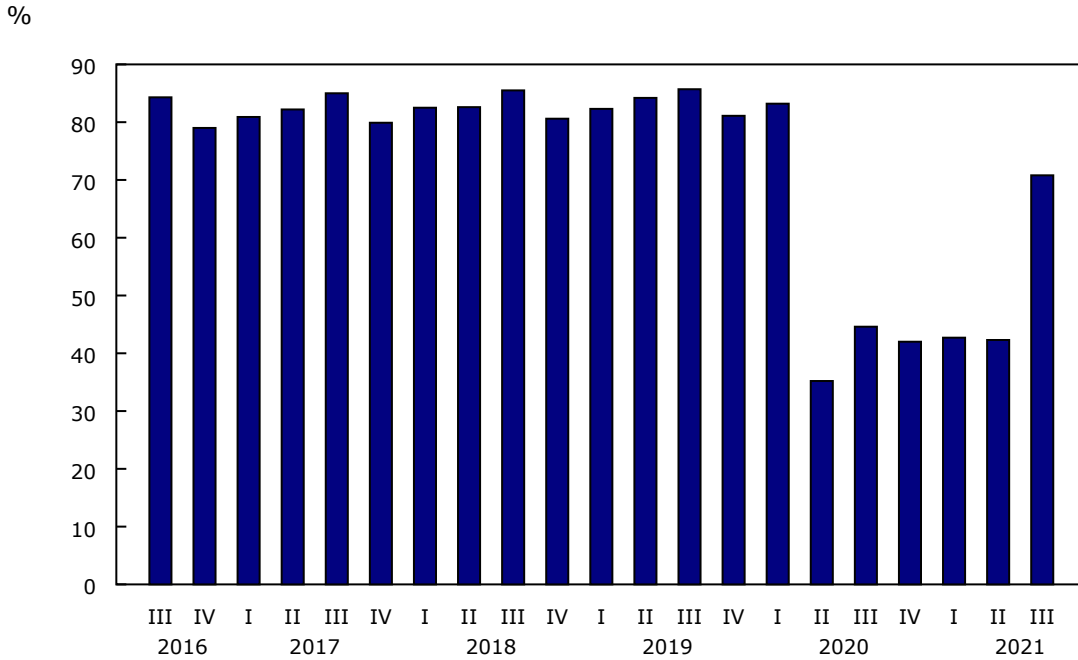
Graphique 3 Passagers transportés, selon le secteur, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0259-01.

Le trafic de vols réguliers (autres que les vols d'affrètement) s'est chiffré à 18,7 milliards de passagers-kilomètres au troisième trimestre de 2021, tandis que la capacité s'est établie à 26,5 milliards de passagers-kilomètres disponibles. Ainsi, les transporteurs ont enregistré un coefficient de remplissage de 70,8 % pour le trimestre. Bien qu'il soit encore inférieur au niveau prépandémie observé deux ans plus tôt (85,7 %), c'est la première fois que le coefficient de remplissage dépasse 50 % depuis le premier trimestre de 2020.

Graphique 4
Coefficient de remplissage, transporteurs aériens canadiens



Source(s) : Tableau 23-10-0258-01.

Note aux lecteurs

Le présent communiqué porte sur les transporteurs aériens canadiens de niveaux I et II. En raison des répercussions de la pandémie de COVID-19, aucun changement quant au niveau de transporteur aérien n'a été appliqué pour l'année de référence 2021.

Les **transporteurs aériens de niveau I** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté au moins 2 millions de passagers payants ou au moins 400 000 tonnes de fret.

Les **transporteurs aériens de niveau II** désignent tous les transporteurs aériens canadiens qui, au cours de l'année civile précédant l'année durant laquelle les renseignements sont fournis, ont transporté, selon le cas : a) au moins 100 000 passagers payants, mais moins de 2 millions de passagers payants; b) au moins 50 000 tonnes de fret, mais moins de 400 000 tonnes de fret.

Les **revenus et les pertes hors exploitation nets** proviennent des entreprises commerciales hors du domaine des services aériens, des autres recettes et dépenses imputables aux opérations de financement ou à d'autres activités qui ne font pas partie intégrante du transport aérien, et des postes spéciaux dont la répétition n'est pas de nature périodique. La provision au chapitre de l'impôt sur le revenu est également incluse. Les **revenus hors exploitation** peuvent consister, par exemple, en des gains en capital résultant de la vente d'aéronefs, en des intérêts créditeurs et en des rajustements de devises étrangères, tandis que les **dépenses hors exploitation** comprennent les pertes en capital, les intérêts sur des emprunts bancaires et d'autres dettes.

Les données qui figurent dans le présent communiqué ne sont pas désaisonnalisées.

Les données du quatrième trimestre de 2020 au deuxième trimestre de 2021 ont été révisées.

Les chiffres ayant été arrondis, la somme des composantes pourrait ne pas correspondre au total.

Tableaux disponibles : [23-10-0258-01](#) à [23-10-0262-01](#) .

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête [2712](#).

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).